

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2023

Le 18 mars 2023, à 17 heures 38, le Conseil municipal de MONTSÉGUR s'est réuni en mairie sous la présidence de monsieur Lionel SEQUELA, Premier Adjoint.

Présents : Geneviève ALBOUY, Camille ARGIRAKIS, Séverine BONNET, Charlie OLIVIER, Didier TREMOLIÈRES et Lionel SÉGUÉLA.

Absents : Bernard ALLIEU (visio – procuration donnée à Lionel SEQUELA), Cyril DELMAS (procuration donnée à Charlie OLIVIER), Nicolas DIGOUDÉ, Sébastien MOUNIÉ.

Date de la convocation : 14 mars 2023

Secrétaire : Geneviève ALBOUY

En application de l'article L .2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Lise BOUYCHOU et monsieur Robert FINANCE assistent au conseil.

Monsieur Lionel SEQUELA a une pensée pour madame Nicole ROSAPPELLY, décédée dernièrement, qui assistait parfois aux conseils.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FEVRIER 2023

Vote : 8 votants, 8 voix pour.

II - DÉLIBÉRATIONS

Nous vous rappelons que l'intégralité des délibérations est consultable sur le site Internet de la commune.

1- Délibération pour le remplacement du moteur défectueux de la cloche de l'Eglise.

Vote : 8 votants, 8 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

2- Délibération pour la désignation d'un représentant au sein de la CLECT

Vote : 8 votants, 5 voix pour, 3 abstentions.

La délibération est adoptée.

3- Délibération pour l'achat d'un canoé packraft biplace pour RNR.

Vote : 8 votants, 8 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4- Délibération pour les heures supplémentaires assurées par la secrétaire comptable

Vote : 8 votants, 8 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5- Délibération pour la modification des horaires d'ouverture du château de Montségur et de son musée.

Vote : 8 votants, 8 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Sortie de madame Camille ARGIRAKIS.

6- Délibération pour la mise à disposition de la parcelle A1118 village

Vote : 7 votants, 7 voix pour.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Une réfection du chemin de l'Argentière est prévue dans le cadre de l'aménagement des cheminements entre le parking du château et les parkings du village. Lorsqu'elle sera entreprise, la mise à disposition sera revue si nécessaire.

Retour de madame Camille ARGIRAKIS.

7- Délibération pour le projet de mise en place des bornes enterrées ou semi enterrées du SMECTOM

Après échanges, le conseil décide à l'unanimité de reporter le vote de cette délibération. Comme les points de collecte enterrés ou semi-enterrés ne seront imposés qu'en 2024, dans l'immédiat, nous allons demander des devis afin de savoir plus précisément combien coûtera une fosse à la commune (élément à sa charge). Une fois passée la saison estivale, nous aurons une meilleure visibilité sur les besoins en bornes.

III – INFORMATIONS SUR LES AFFAIRES COURANTES

Monsieur Lionel SEGUOLA informe le conseil :

- Dans la semaine, la foudre a endommagé la minuterie de l'éclairage public du bas du village qui ne s'allumait plus. L'éclairage a été rétabli et nous allons faire arranger la minuterie.
- Les 2 personnes qui ont exécuté des travaux sans autorisation ont régularisé leur situation et adressé à la mairie les demandes préalables de travaux qui ont été transmises au service de l'urbanisme.
- Subventions FDAL : trois dossiers de demande de subvention seront déposés : pour la voirie, les cloches et la saleuse.
- Le 24 février 2023, monsieur Laurent SERVIERE a présenté aux conseillers le bilan des travaux de la réserve naturelle.
- A l'initiative de madame Camille ARGIRAKIS, nous avons participé à « villes et villages fleuris ». Une subvention de 113,97 € nous a été attribuée.
- Deux trails passeront sur la commune :
 - le trail des Citadelles le dimanche 9 avril 2023.
 - l'Ultrariège du 21 au 23 juillet 2023.
- Depuis 2018, monsieur Tristan BERGEROT envisage de planter des vignes sur le versant sud du château, d'en faire du vin et d'ouvrir un espace au village pour la dégustation. Différents partenaires se sont réunis en mairie jeudi 16 mars 2023 afin d'échanger sur l'avancée du projet dont certains éléments demandent encore à être affinés.
- Monsieur Lionel SEGUOLA a informé monsieur Thierry BARBAT de son échange avec un sourcier pour la remise en service des abreuvoirs du Taulat (à gauche en montant). Nous attendons un devis.
- A l'issue de la réunion du vendredi 10 mars 2023 avec le groupement pastoral et la réserve naturelle, monsieur Lionel SEGUOLA a sollicité un rendez-vous avec la société Imerys qui doit nous proposer une date très prochainement.

- Le 22 février 2023, les trois adjoints sont allés à une réunion à la communauté de communes du Pays d'Olmes (CCPO). L'objet était un point sur le projet Grand Site de France. A ce jour :
 - le bâtiment « pied de pog » resterait propriété de la CCPO à laquelle le département a rétrocédé le terrain. Il serait mis à notre disposition gratuitement si le guichetier du château assure, hors saison estivale, l'accueil touristique ;
 - les appartements et le local commercial de la place de l'église nous seront rétrocédés si nous remboursons à la CCPO la part hors subventions soit 86 000 € ;
 - l'école reste à la commune, à nous d'y installer le musée et la réserve naturelle régionale sans la maison du grand site, aujourd'hui relocalisée sur Montferrier.

IV – TOUR DE TABLE

- Madame Geneviève ALBOUY informe le conseil que le 19 avril 2023 se tiendra la réunion avec les partenaires financeurs pour les futurs travaux du château.
- Monsieur Cyril DELMAS (représenté par monsieur Charlie OLIVIER) propose d'organiser une formation des villageois à l'utilisation du défibrillateur. En effet, très peu de gens savent qu'il est à la disposition de tous et utilisable par tout le monde.
- La parole est donnée aux villageois présents :

Monsieur Robert FINANCE :

- rappelle que monsieur Henri NAYROU, ancien président du conseil départemental, s'était engagé à transférer la propriété des terrains nécessaires à l'implantation du bâtiment d'accueil « pied de pog » à la commune. Madame Christine TEQUI, lors d'une réunion du comité de pilotage de l'opération grand site, début 2020, avait confirmé cette rétrocession. A ce sujet, monsieur Lionel SEGUELA a remis mercredi dernier à monsieur Marc SANCHEZ copie du courrier susmentionné.
- trouve la remise en cause du projet de bâtiment mutualisateur musée/maison de la réserve/maison du grand site préoccupante, en particulier le transfert à Montferrier de la partie maison du grand site. Il serait regrettable que cela engendre une baisse de la fréquentation du village par les touristes, lassés par des arrêts trop nombreux. L'ancienne école a des dimensions suffisantes pour tout accueillir. Nous pouvons certainement indiquer clairement à la CCPO ce que nous souhaitons faire et en discuter avec eux. Par ailleurs, il rappelle les préconisations des inspecteurs des sites lorsqu'ils sont venus, en particulier que la maison du grand site soit à Montségur.

Madame Lise BOUYCHOU soulève les problèmes que vont engendrer les bacs enterrés de collecte des ordures ménagères en particulier le nettoyage seulement une fois par an par le SMECTOM et le coût supplémentaire que cela risque d'engendrer pour les familles nombreuses.

FIN DU CONSEIL MUNICIPAL à 20 heures.

Pour le Maire par délégation,
Le 1^{er} adjoint
Lionel SEGUELA